



NOTRE COMMUNE AVEC UNE DÉMOCRATIE VÉCUE

La Suisse se distingue par son système de démocratie directe qui s'exerce à tous les niveaux : communal, cantonal et fédéral. Ce modèle unique permet aux citoyennes et aux citoyens de participer activement aux décisions politiques, notamment par le biais d'initiatives et de référendums. À l'échelle locale, la démocratie communale prend une forme particulièrement vivante et accessible.

Dans les communes, les habitants disposent de droits politiques étendus. Selon les cantons, les décisions peuvent être prises soit par le biais d'une Assemblée communale, où tous les citoyens peuvent s'exprimer et voter, soit par un Conseil communal élu, comme à Saint-Prex (65 élus), représentant la population. La gestion quotidienne est assurée par la Municipalité, également élue au suffrage populaire. Ce fonctionnement favorise une gouvernance de proximité, fondée sur la transparence, la confiance et le dialogue.

La démocratie communale permet de débattre et de décider collectivement sur des sujets concrets et essentiels : urbanisme, écoles, infrastructures, politique sociale ou environnementale. Elle donne aux habitants un véritable pouvoir d'influence sur leur cadre de vie et renforce leur sentiment d'appartenance à la communauté.

Mais cette forme de démocratie ne va pas de soi. Elle exige un engagement citoyen actif, de l'écoute, du respect des opinions divergentes et une volonté de dialogue. Elle repose aussi sur le travail de nombreux bénévoles : élus, membres de commissions, citoyens impliqués dans la vie associative ou publique.



Le site des Fontaines

© Marlyse Dutoit

Dans un monde globalisé, la démocratie de proximité est précieuse et conserve toute sa pertinence. Elle permet des réponses concrètes et adaptées aux réalités locales, tout en incarnant l'idéal d'une société où chacun peut contribuer au bien commun. Préserver cette richesse démocratique est un enjeu majeur pour l'avenir. Ainsi, nous allons, dans les trois prochaines éditions de *La Balise*, décrire les processus démocratiques concrets de notre Commune. Ceci également pour stimuler les candidatures aux élections communales de mars 2026.

Jan von Overbeck, municipal



FRELON ASIATIQUE

Les frelons asiatiques représentent un danger pour la biodiversité. **p.6**



SENTIER DE LA TRUITE

Balade pleine de surprises entre le lac et le Boiron en passant par la Maison de la Rivière. **p.14**

Affaires communales	2
Giron	8
Vie de la Commune	10
Eren Festival	13
Patrimoine	14
Famille	15
Agenda	16

GENÈSE D'UN PRÉAVIS

Dans le canton de Vaud, l'élaboration d'un préavis communal est un processus clé permettant à la Municipalité de soumettre au Conseil communal des propositions concrètes en réponse aux besoins de la collectivité.

Initier un préavis

Un préavis peut être initié de plusieurs manières: une demande de la population, une interpellation ou des consultations publiques. Il peut aussi répondre à des nécessités objectives: reconstruction du Centre Technique Communal (CTC), des écoles, le vieillissement des infrastructures telle la rénovation du Vieux-Moulin, ou la mise en conformité avec de nouvelles normes légales (par exemple en matière énergétique ou de sécurité des bâtiments).

L'exécutif peut également prendre l'initiative de proposer des projets innovants visant à améliorer le cadre de vie, à développer les infrastructures ou à promouvoir la durabilité: l'installation de panneaux solaires sur les bâtiments communaux ou la plantation d'arbres.

Définir un projet

Une fois le besoin identifié, la Municipalité rédige un projet de préavis. Celui-ci expose le contexte, les objectifs, les variantes possibles, les aspects financiers ainsi que les implications légales et techniques.

L'estimation des coûts constitue une difficulté majeure, car la Municipalité, lors de la préparation, est autorisée uniquement à demander des offres indicatives aux prestataires potentiels (avec une marge d'environ +/- 20 %). Ces estimations pourront être précisées (+/- 10 %) si le préavis est accepté par le Conseil communal.

Le préavis est ensuite transmis au Bureau du Conseil communal, qui vérifie sa conformité et l'inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance.

Jan von Overbeck

La commission ad hoc

Lorsqu'un préavis est déposé, le ou la présidente du Conseil communal, avec le Bureau, nomme une commission ad hoc, dans le respect de la représentativité des partis politiques. Elle est composée de cinq membres et de deux suppléants. Une personne désignée pour assumer la fonction de rapporteur sera en charge de l'organisation des séances et de la rédaction du rapport.

Dans le respect des principes de collégialité, d'efficacité, de transparence ainsi que des procédures légales, la commission ad hoc étudie le préavis et rend son rapport à la séance sui-

vante ou plus tard, si elle a besoin de plus de temps. Elle peut auditionner des représentants de la Municipalité, des experts ou consulter des documents complémentaires.

Les membres débattent des enjeux, expriment leurs positions et peuvent proposer des amendements ou des recommandations. À l'issue de ses travaux, la commission rend un rapport qui présente les conclusions, les propositions et le cas échéant, un projet de décision ou d'amendement.

RÔLE DU RAPPORTEUR

Coordonner la rédaction du rapport en synthétisant les délibérations de la commission et en formulant une proposition claire pour le Conseil communal.

Assurer la cohérence et la neutralité du rapport en reflétant fidèlement la diversité des opinions exprimées au sein de la commission.

Présenter le rapport en séance du Conseil communal en exposant les conclusions de la commission et en répondant aux questions des conseillers.

Être le point de contact avec la Municipalité.

La dynamique d'une commission

La dynamique de groupe dépend de la disponibilité des membres et de la rigueur dans le respect des délais.

Plusieurs difficultés peuvent se présenter en raison de la nature temporaire d'une commission ad hoc, de la diversité politique de ses membres, ou encore des enjeux traités.

En effet, le temps limité pour l'instruction du dossier complique l'organisation des réunions, la collecte d'informations et la rédaction du rapport. L'organisation des séances peut devenir un véritable défi, compte tenu des agendas privés et professionnels chargés des membres.

Pour des projets complexes, certains membres peuvent ne pas maîtriser les aspects techniques ou juridiques du dossier traité et manquer de familiarité avec le sujet.

L'implication dans une commission est synonyme d'investissement personnel, mais se révèle toutefois être une belle rencontre humaine et un dialogue autour de sujets importants pour notre Commune.

Miriam Radermacher Pilloud



© Virginie Vieyres

OUVERTURE DU CENTRE TECHNIQUE COMMUNAL

Personne ne dit « je vais au Centre communal technique » quand on se rend à la déchèterie. Alors allons faire un tour à la déchèterie. Stéphane Grand, chef du Service de l'environnement et des espaces publics (SEEP), nous présente les nouveautés. Depuis la réorganisation de son Service, un agent d'exploitation, Joël Michon, est dévoué uniquement à la surveillance et informations de la déchèterie.

Nouvelle organisation spéciale des bennes

À l'intérieur de la zone, aller d'une benne à l'autre sera plus court. Le but est de fluidifier le trafic afin d'accueillir plus de monde. À Saint-Prex, contrairement à d'autres communes, la déchèterie est dans le village. « C'est un lieu de rencontre villageois, toutes les personnes à pied ou à vélo peuvent rester papoter sans bloquer la circulation, mais celles qui arrivent en voiture doivent repartir plus rapidement sous peine de créer des files d'attente », précise Stéphane Grand.

Tri affiné

Après avoir rencontré les différents acteurs de revalorisation des matières, Stéphane Grand précise la liste du tri.

- Polystyrène en sac
- Briques à boisson (lait, jus de fruits)
- Flaconnages : tout récipient en plastique vide muni d'un bouchon : bouteilles de lait, huile, vinaigre, produits de nettoyage, produits de cosmétique, lessive, adoucissant, shampoing, etc.
- Alu et fer blanc : récupération dans un big-bag

Les plastiques

Concernant les plastiques, une politique fédérale de valorisation a été mise en place. Cependant, le chef du SEEP reconnaît à propos du tri de ces matières, « c'est difficile de faire tout juste ».

À Saint-prex, la problématique du tri de l'ensemble des plastiques est à l'étude. En effet, la valorisation n'est possible que pour un même type de plastique. Par exemple, « sur de nombreux flaconnages de produits ménagers, le chiffre 02 accompagne la mention PE HD », observe-t-il. Dès que différents types de plastiques sont mélangés, il n'est plus possible de les recycler.

Actuellement, toute la matière part à l'usine d'incinération des déchets Tridel pour produire de la chaleur. « Mais on sait que les résidus de l'incinération laissent des scories », ajoute-t-il.

Diminuer l'empreinte carbone

En 2024, 250 camions transportant des bennes de 40 m³ sont sortis de la déchèterie communale, hors ramassage des écopoints pour les sacs taxés, du papier et carton, ainsi que du verre.

Le contenant en tonnage des nouvelles bennes étant plus important et en améliorant le tri, il y aura moins de transport, donc une moindre empreinte carbone, soutient Stéphane Grand. « La grosse marge d'amélioration du tri, à la maison comme à la déchèterie : c'est le plastique », insiste-t-il.

Contrôles

La Municipalité réfléchit au cadre dans lequel des contrôles seront effectués par Police Région Morges auprès de toute personne utilisant la déchèterie, afin d'éviter les opportunistes non-résidents qui ne payent pas la taxe déchet dans notre Commune.

Cette taxe s'élève en 2025 à Fr.90.-/habitant.

Entreprises

Les entreprises enregistrées à Saint-Prex sont autorisées à déposer à la déchèterie communale uniquement les déchets valorisables dont le volume admis doit correspondre à un coffre de voiture soit au maximum 1 m³.

L'accès ne peut se faire que du mardi au vendredi, selon les horaires officiels, le samedi étant réservé à la population.

En 2025, la taxe déchet s'élève à Fr. 165.-

Anne Devaux

SAVEZ-VOUS QUE ?

Le site des Fontaines

Le site des Fontaines, situé entre l'autoroute et le réservoir de l'Epine, est apparu dans les années 1960.

Plusieurs petits plans d'eau sont présents dans la zone humide en léger contrebas, ainsi que des écoulements à ciel ouvert. Ce site présente un fort potentiel pour la biodiversité régionale, notamment pour les amphibiens. Identifié comme une zone prioritaire d'intervention par le Canton, des mesures de revitalisation vont être menées prochainement sur cette parcelle, en collaboration avec la Maison de la Rivière.

D'autre part, le site a été transformé en zone de pique-nique. Une charte d'utilisation vous informe des mesures respectueuses pour la sauvegarde de ce lieu. Il est également prévu de l'agréments de tables qui seront rachetées au Giron du Pied du Jura.

Localisation:

Latitude : 46°29'18.6"N

Longitude : 6°26'25.8"E

MANIFESTATIONS DE GRANDE ENVERGURE EN 2025 À SAINT-PREX



© Commune Saint-Prex



© Giron St-Prex



© Tour du Pays de Vaud



© ErenFestival



© British Car Meeting

Préparez vos agendas, des événements majeurs animeront notre Commune !

Voici les dates à retenir :

- 1^{er} août, Fête nationale, Vieux-Moulin - www.saint-prex.ch
- 8 et 9 août, Eren Festival, Plage du Chauchy - www.erenfestival.ch
- 13 au 17 août, Giron 2025, En Vegney et Vieux-Moulin - www.stprex2025.ch
- 27 août, Tour du Pays de Vaud, Cherrat - www.tourpaysdevaud.ch
- 4 octobre, British Car Meeting, Bourg et Vieux-Moulin - www.british-cars.ch

Notre Commune doit pouvoir vivre et s'épanouir à travers de tels événements, en offrant une diversité qui profite à chacun, malgré quelques inconvénients tels que certaines contraintes et nuisances.

La Municipalité soutien chaque manifestation et rappelle que toute organisation d'événement est soumise à une demande POCAMA. Celle-ci est validée par la Commune ainsi que par les Autorités cantonales compétentes, garantissant ainsi que toutes les précautions nécessaires sont prises pour assurer son bon déroulement.

Attention : ces événements entraîneront des restrictions de circulation et des blocages temporaires.

Info +

www.saint-prex.ch

Affichées aux piliers publics

Sur les sites internet des manifestations concernées

Virginie Vieyres

OÙ VA MON ARGENT?

La Municipalité verse des subventions et offre des prestations logistiques au tissu associatif dans toute sa diversité afin de soutenir cette dynamique communale.



© Kevin Jäggin

LES SOCIÉTÉS LOCALES

Les sociétés locales sont le moteur de notre vie communale.

Qu'elles soient culturelles, sportives ou éducatives, elles renforcent les liens entre les habitants et cultivent un fort sentiment d'appartenance.

À travers leurs activités, elles préservent nos traditions, créent des ponts entre les générations et insufflent énergie et convivialité au quotidien.

Consciente de leur rôle essentiel, la Municipalité a à cœur de les soutenir concrètement en leur offrant :

- ▶ la mise à disposition gratuite de certaines salles ou locaux communaux,
- ▶ un appui logistique pour l'organisation de leurs grands événements,
- ▶ l'exonération des permis temporaires,
- ▶ la gratuité de la présence, si requise, des Samaritains,
- ▶ la prise en charge de la moitié des frais de sécurité, si requise,
- ▶ le prêt gracieux de tables et bancs (hors livraison),
- ▶ un accompagnement pour la gestion des déchets lors de manifestations,
- ▶ une indemnisation pour chaque demande validée via POCAMA,
- ▶ un subside annuel.

RÉNOVATION MAJEURE DU CENTRE CULTUREL ET SPORTIF DU VIEUX-MOULIN

Le Centre culturel et sportif du Vieux-Moulin est fermé depuis le 1^{er} juin et ce, jusqu'au 30 septembre 2025. Le chantier consiste à la sécurisation, ainsi que l'entretien et mise aux normes du bâtiment.

Entraide familiale

L'Entraide familiale, a déménagé dans les locaux de l'ancienne Administration communale (Ch. de Penguey 1b).

Bibliothèque communale

En revanche, la bibliothèque communale restera fermée pendant toute la durée des travaux. En effet, il n'était

pas envisageable de déménager les 16 592 livres et documents qu'elle contient ainsi que tout le mobilier.

Vos bibliothécaires vous remercient de votre compréhension et se réjouissent de vous retrouver pour la réouverture prévue le 6 octobre 2025. Prenez bien soin des livres que vous avez empruntés pour l'été.

La Balise



Nid détruit à Saint-Prex au-dessus de la déchèterie

© Stéphane Porzi

FRELON ASIATIQUE

Le paysagiste et apiculteur saint-preyard, Nicolas Charotton, est très engagé dans la lutte contre les frelons asiatiques. Ces derniers se distinguent des frelons européens par leur couleur noire. Leur invasion exponentielle est dangereuse pour les ruches, mais également pour toute une faune d'insectes, «ce qui met en danger la biodiversité», insiste-t-il. Les régions de la Côte et de Morges sont particulièrement touchées.

L'apparition des frelons asiatiques dans le Canton date de 2017, mais les grosses attaques sur les ruches ont commencé en 2022. «Actuellement, la lutte est organisée par les apiculteurs au niveau suisse, divisée en zones régionales, avec l'aide de la population», explique Nicolas Charotton. Lui-même intervient avec une apicultrice d'Aclens, Béatrice Zweifel, sur le territoire entre Bursinel et Préverenges. Ensemble, ils coordonnent les actions de gestion des informations, de recherche et de destruction des nids ainsi que la communication.

Nid primaire

Au printemps, les reines créent, chacune, un nid primaire, toujours à l'abri. Elles pondent des œufs qui deviennent des larves et fourniront les ouvrières pour toute la saison. Minuscule au départ et à peine visible, ce nid peut atteindre, à son terme, la taille d'un ballon de foot. «On les trouve dans les cabanes de jardin, sous les toits et auvents, dans les greniers, mais aussi dans les maisons et les haies, bien cachés», précise l'apiculteur.

Nid secondaire

Lorsque les ouvrières sont prêtes, au début de l'été, elles quittent le nid primaire pour créer, jamais très loin, un nid secondaire en hauteur à la cime des arbres. Cet essaim assure la descendance pour l'année suivante et ainsi de suite. Les larves étant voraces en protéines, les attaques de ruches qui représentent l'équivalent d'une razzia dans un supermarché, commencent au mois d'août et peuvent durer jusqu'en décembre. Les abeilles sont décapitées et leurs corps ramenés pour nourrir les larves. D'autres insectes servent également à les alimenter.

Destruction

Nicolas Charotton insiste sur l'aide de la population qui peut fournir l'information dès qu'une reine fondatrice ou un nid primaire est repéré.

À ce stade, il est beaucoup plus facile de détruire les nids. Chaque reine capturée au printemps signifie un nid secondaire qui ne verra pas le jour.

La destruction d'un nid secondaire est compliquée, du fait de la hauteur. Le paysagiste apiculteur utilise des perches télescopiques pour pulvériser un gaz. «Ensuite, on descend le nid pour s'assurer qu'aucune larve ne reste vivante». En 2022, un nid a été détruit à Bussy-Chardonnay. Après analyse «on a pu compter qu'il contenait 8 800 individus et larves et quelque 800 reines».

Comment annoncer la présence d'un nid ou d'une reine ?

Sur la plateforme suisse d'annonce pour le frelon asiatique :

www.frelonasiatique.ch

Vous trouverez toutes les informations sur ce site.

Quelle dangerosité pour les humains ?

Les frelons asiatiques n'attaquent pas les personnes, à moins de se sentir menacés. Néanmoins, si vous en voyez souvent et en nombre dans votre environnement, informez la plateforme d'annonce ci-dessus.

Quelques chiffres :

- ▶ 50 nids détruits entre Bursinel et Morges en 2024
- ▶ 36 m, hauteur du nid le plus haut détruit par Nicolas Charotton en 2024
- ▶ 80 cm, diamètre du nid détruit à Saint-Prex au-dessus de l'ancienne déchèterie
- ▶ 3-4 cm, taille d'une reine fondatrice d'un nid primaire
- ▶ Fr. 350.-, coût pour la destruction d'un nid secondaire à votre charge. Nicolas Charotton peut vous renseigner sur les aides financières possibles.

Nicolas Charotton et Anne Devaux



TAXE DE SÉJOUR : CE QUI CHANGE

Le règlement sur la taxe de séjour et des résidences secondaires a été modifié et harmonisé entre toutes les communes membres de l'association Région Cossonay-Morges-Aubonne (ARCAM).

Il est entré en vigueur le 1^{er} mars dernier. L'ARCAM a désormais la main sur la perception des taxes au nom et pour le compte de la Commune de Saint-Prex.

La taxe de séjour se calcule en nombre de nuitée.

Coût de la taxe par personne dès 16 ans et par nuitée

- Fr. 4.- pour les hôtels
- Fr. 3.- pour les appartements, refuges, chambres d'hôtes, Airbnb, camping et les locataires longue durée (90 jours) jusqu'à Fr. 270.- maximum par an.
- 0,2% de la valeur fiscale pour les résidences secondaires (des contrôles sont effectués via le registre foncier).

Déclaration auprès de l'ARCAM

Tout se fait en ligne. Les loueurs doivent saisir les réservations dans le système mis en place par l'ARCAM. Véronique Hermanjat, déléguée au tourisme, rappelle l'obligation légale de déclarer son activité :

- bulletins d'arrivée pour la police
- statistiques importantes pour la stratégie touristique de la région
- obtention de la carte d'hôte (nouveau)

Elle précise également à l'attention des hébergeurs de Airbnb de bien cocher la case Airbnb, afin de ne pas être facturés à double. En effet, la taxe de séjour est perçue à la source par le système de réservation de ces logements.

Si vous avez un nombre important de réservations à traiter, vous pouvez contacter l'ARCAM afin de simplifier la saisie et réduire le travail administratif lié à votre activité de location.

Avantages de la carte d'hôte

Un investissement de Fr. 300'000 a permis de créer la carte d'hôte financée grâce à la perception de la taxe. Celle-ci bénéficie aux touristes et visiteurs qui peuvent obtenir des rabais dans différents domaines :

- Les musées
- Les piscines
- Les cinémas
- Les loisirs
- Les transports en commun

La carte d'hôte se présente sous la forme d'un pass digital qui permet d'étoffer les offres au fur et à mesure.

Où va l'argent des taxes ?

La taxe de séjour et celle des résidences secondaires est un impôt affecté. Les bénéfices sont dédiés aux tourisme :

- 1/3 pour le FEM : Fonds pour l'équipement touristique du district de Morges
- 1/3 pour Morges Région Tourisme
- 1/3 pour la carte d'hôte

En 2024, la taxe de séjour et des résidences secondaires a rapporté Fr. 450'000.

Avec le nouveau règlement et système de déclaration, l'ARCAM espère réduire le nombre de nuitées qui échappent à la taxe et éviter les fraudes. Pour 2025, l'association table sur la somme de Fr. 800'000, précise Véronique Hermanjat.

Anne Devaux



La Balise est imprimée sur un papier aux normes FSC mixte sous le numéro de certification : C031954.

Ce numéro de licence permet au consommateur d'identifier l'entreprise responsable de l'apposition de ce label, et de pouvoir vérifier que la certification FSC de cette entreprise est bel et bien effective.

FSC Mixte : composé d'un mélange connu de produits forestiers vierges provenant de forêts FSC, de matières recyclées et de matières contrôlées.

Créé en 1993, le FSC (Forest Stewardship Council®, ou Conseil de Soutien de la Forêt) est un label international garantissant que les bois utilisés se conforment aux procédures de gestion durable des forêts. Sa vision panoramique des enjeux liés à la déforestation en font un véritable « écosociolabel ».

Info +

www.fsc-schweiz.ch



ST-PREX 2025

GIRON DU PIED DU JURA

13 AU 17 AOÛT



REJOINS-NOUS DANS L'AVENTURE
ET SOIT BÉNÉVOLE PENDANT LE GIRON



CHECK NOTRE PROGRAMME COMPLET
INSCRIPTIONS ET BILLETERIE

BONS MOMENTS ASSURÉS
POUR PETITS ET GRANDS !



TOUTES LES INFORMATIONS SUR
WWW.STPREX2025.CH



Avec la présence
Yann Lambiel
Nathalie Devantay
Forma
Sandrine Viglino

DEVENIR BÉNÉVOLE

Envie de vivre une belle expérience et de contribuer au Giron du Pied 2025 à St-Prex ?

Rejoignez notre équipe de bénévoles ! Chaque geste compte et nous avons besoin de vous pour que cette fête soit inoubliable.

Rendez-vous sur notre site internet pour vous inscrire en quelques minutes.

UN GIRON CELA SE PRÉPARE AVEC FERVEUR

Depuis des mois, une grande équipe s'investit sans compter, avec des séances presque tous les soirs et un rythme de travail soutenu, 7 jours sur 7. L'enthousiasme est palpable et l'envie de créer un événement inoubliable pousse chacun à donner le meilleur de soi.

À ce jour, plus de 5'000 heures de chantier ont été cumulées, un chiffre qui reflète l'ampleur du travail déjà accompli. Ce dévouement collectif montre à quel point cette aventure dépasse l'organisation d'une simple fête : c'est un projet de cœur, porté par une équipe soudée et déterminée.

UN VILLAGE BIEN OCCUPÉ PENDANT 5 JOURS

Pour le Giron du Pied du Jura 2025, la fête s'étendra sur plusieurs lieux emblématiques de Saint-Prex. La place de fête principale prendra place à proximité des voies de chemin de fer, direction Lully, où musique, bars et animations feront vibrer les visiteurs tout au long du week-end.

Les traditionnels sports du vendredi et samedi se dérouleront du côté du Vieux-Moulin, un site qui accueillera aussi diverses animations. Quant au cortège, il défilera dans les hauts du village, offrant un parcours festif et haut en couleur. Plus d'infos très bientôt sur notre page «info pratique» !



1'500 BÉNÉVOLES
5 JOURS DE FÊTE
25'000 VISITEURS
1'500 SPORTIFS

Saint-Prex s'apprête à vivre cinq jours d'effervescence et de fête à l'occasion du Giron du Pied du Jura 2025. Une manifestation d'envergure qui promet une ambiance festive, un programme riche et varié, et de belles surprises pour petits et grands. Une opportunité unique de rassembler le village et ses visiteurs autour d'un événement incontournable de l'été.

CASHLESS

Notre moyen de paiement sûr et efficace !

Plus d'informations sur notre site.



INFORMATION

Nature Fit St-Prex

Chaque jeudi jusqu'au
18 septembre.

Une heure d'activité physique
en extérieur avec le mobilier
urbain.

- Sans réservation
- Gratuit
- Rendez-vous au Vieux-Moulin
à 18h30

UN NOUVEAU TRÉSOR SOUS TERRE !



© Virginie Vieyres



© Virginie Vieyres

Comme promis dans La Balise n° 40, une nouvelle capsule a été enfouie le 14 mars 2025 au Chauchy, cette fois sous les racines d'un jeune chêne vert, fraîchement planté pour l'occasion - et non, pas tout à fait au même endroit que la précédente !

Étaient présents pour ce joli moment : Anouk Gäumann, municipale et enseignante, quatre classes « reporters » de l'école du Chauchy, sept anciens élèves de 1984, ainsi que quelques habitants venus partager ce moment intergénérationnel.

Les anciens élèves ont soigneusement remplacé le contenu retrouvé dans la capsule ouverte en juin 2024, avant la plantation de l'arbre. Ceux d'aujourd'hui y ont, quant à eux, glissé deux magnifiques dessins, sélectionnés parmi les plus belles créations de leurs classes. Pour combien de temps, cette capsule restera-t-elle enfouie ? Nul ne le sait... Le mystère reste entier !

Un grand merci au Service de l'environnement et des espaces publics (SEEP) pour la préparation du terrain. Il ne reste plus qu'à souhaiter au petit chêne de grandir tranquillement, en gardien discret de cette mémoire enfouie.

Rendez-vous dans quelques années... Ou quelques décennies...

Virginie Vieyres



Découvrir le replantage d'un
arbre sur la plage du Chauchy,
avec sa capsule le vendredi
14 mars 2025 via les yeux des
élèves

[www.scolcast.ch/podcast/
capsule-du-hetre-pourpre-du-
chauchy](http://www.scolcast.ch/podcast/capsule-du-hetre-pourpre-du-chauchy)



Fabrice, Laure, Jeanne, Carine, Sandra, Rachel et Olivier

© Virginie Vieyres

MARCHÉ DE SAINT-PREX

De mars à décembre, chaque dernier dimanche du mois, le Marché de Saint-Prex s'étend dans le bourg médiéval. Les Saint-Preyards et Saint-Preyardes connaissent bien ce rendez-vous mensuel et s'y retrouvent avec plaisir. On y découvre produits du terroir de près et de loin. L'artisanat local ou pas, y est aussi bien représenté. Pour babiller, cancaner, rigoler autour d'une spécialité culinaire et d'un bon verre de vin, de chez nous bien sûr, des bancs et des tables sont à disposition. Ce marché attire bien des chalands qui viennent de loin. Vous l'aurez compris, c'est un lieu de rencontres.

La Balise

Info +

www.marche-de-st-prex.ch

© Virginie Vieyres



© Virginie Vieyres



© Virginie Vieyres



PROCHAINES DATES, 2025

29 juin, Petit train
27 juillet
31 août
28 septembre, Petit train
26 octobre
30 novembre
14 décembre

PLAN CANICULE

Du 1^{er} juin au 15 septembre

Selon les directives cantonales, le plan canicule est activé chaque été.

La Municipalité se préoccupe des habitants à partir de 75 ans ne recevant pas de soins à domicile et vivant seuls.

Un courrier informatif a été envoyé aux bénéficiaires.

UNE ATTENTION TOUTE PARTICULIÈRE PORTÉE À NOS AÎNÉ·E·S

À Saint-Prex, nos aîné·e·s, occupent une place précieuse dans la vie communale. Tout au long de l'année, la Municipalité veille à leur témoigner reconnaissance et respect à travers différentes attentions bienveillantes, dont voici quelques exemples.

Une réception officielle : sortie sur le bateau CGN organisée les années paires dès l'âge de la retraite, offre un moment convivial pour se retrouver et partager des souvenirs.

Des conférences : régulièrement proposées, elles sont spécialement dédiées à leurs besoins et intérêts.

L'Entraide familiale accompagne les aîné·e·s par divers services (transports, livraisons de repas, activités), en complément des animations proposées par l'association le Foyer et le Soleil d'automne.

Un cadeau d'anniversaire : il est remis aux habitants lors de leurs 80, 85, 90 ans, puis chaque année au-delà.

Le jour de leur anniversaire, le Secrétariat municipal rend une visite personnalisée, pour remettre un présent accompagné d'un mot chaleureux :

- ▶ les dames reçoivent une carte, des chocolats et des fleurs,
- ▶ les messieurs reçoivent une carte, des chocolats ainsi que trois bouteilles de vin.

Ces gestes, simples et sincères, honorent la mémoire vivante de notre Commune et rappellent à chacun combien leur histoire, leur parcours et leur présence sont essentiels à la richesse de notre collectivité.

Virginie Vieyres

LE TRAVAIL SOCIAL DE PROXIMITÉ AVEC LES JEUNES

Le travailleur social de proximité (TSP) d'Espace Prévention La Côte a pour mission d'accompagner, d'être à l'écoute et de soutenir les jeunes entre 12 et 25 ans. À Saint-Prex et dans les communes avoisinantes, Anthony Richard exerce cette fonction depuis plus de 5 ans, avec engagement et bienveillance. Cette prestation est gratuite (offerte par les communes de l'Association Scolaire Intercommunale de Saint-Prex et Environs), confidentielle et se base sur les principes de libre adhésion.

Son rôle consiste à établir un lien de confiance avec les jeunes. Au travers de suivis individuels, il peut répondre à leurs questionnements, les orienter vers les bonnes ressources et les soutenir face aux difficultés qu'ils peuvent rencontrer, notamment durant l'adolescence et dans leur transition vers la vie adulte.

Pour entrer en contact avec les jeunes, il est régulièrement présent dans l'espace public, afin de créer une proximité naturelle.

Il se rend notamment dans les lieux fréquentés par les jeunes tels que : terrains de sport, plages, parcs et aux alentours de l'école. Il propose également des actions de prévention ainsi que des projets participatifs qui permettent aux jeunes de s'impliquer activement dans la vie de leur Commune et de développer leur esprit d'initiative.

Le TSP s'adapte continuellement aux besoins et aux réalités du terrain : chaque jeune est accueilli avec respect et sans jugement. Il est possible d'aller à la rencontre d'Anthony qui tient une permanence tous les mardis de 17 h à 19 h à la Cabane des jeunes, un espace dédié où chacun et chacune peut venir discuter, poser des questions ou simplement passer un moment.

Vanessa Moser



Anthony Richard

© DR

WhatsApp / téléphone :

079 192 99 73

anthony.richard@avasad.ch

Instagram : @tsp_lacote

Point jeunes :

Les mardis de 17h à 19h à la Cabane des jeunes

EREN FESTIVAL

8-9 AOÛT 2025

PLAGE DU CHAUCHY

SAINT-PREX

VENDREDI 8.08

PAPOOZ NAYANA

TREE HOUSE INVITE

CLUB KATEL

BAKA G

SAMEDI 9.08

MUDDY MONK LIV DEL ESTAL

ORPHIA (DJ set)

MIDI

NA\$\$

BILLETTERIE

EARLY BIRD
RÉDUIT
PLEIN

25.-
30.-

RÉDUIT
PLEIN

30.-
35.-

ERENFESTIVAL.CH

INGEA



Commune
Saint-Prex





© Marlyse Dutoit

ON VOUS EMMÈNE EN BALADE

Le sentier de la Truite

Samedi 5 avril, ciel bleu azur, température douce, c'est parti pour le sentier de la Truite avec ses douze panneaux didactiques. Marlyse a mal au genou, j'ai les épaules qui tirent. Autant dire que nous y allons mémère : départ du parking du Petit-Bois à Morges jusqu'au Vieux-Moulin à Saint-Prex.



© Marlyse Dutoit

Sur la carte, notre balade s'étend sur 6 km, avec un dénivelé positif de 179 m et négatif de 175 m. Nous décidons de nous fier uniquement aux indications sur le chemin.

Sable blanc et bois flotté

Charmant début de balade pour descendre vers le lac, direction la plage du Stand. Un panneau nous incite à monter à droite. Quelle surprise : la Route cantonale. Nous redescendons. Au passage, nous repérons, sait-on jamais, des toilettes publiques. De nouveau sur la plage, nous continuons tout droit, au bord du lac. Le chemin est boisé, ponctué d'ouvertures sur le Léman, sable blanc et décor de bois flotté, la chaîne des Alpes en toile de fond. Le paysage nous inspire de la gratitude de vivre dans un si bel endroit.

Après la cabane de Manu le pêcheur, la Maison de la Rivière s'offre à nous. Petite halte pour observer les tortues du biotope qui se chauffent au soleil.

La passerelle à Roger

Si vous voulez vous fatiguer inutilement, suivez-nous.

Nous enjambons le Boiron sur « la passerelle à Roger », en hommage à notre ancien vice-syndic, Roger Burri (1960-2018). Nous voilà en territoire saint-preyard. De la plage du Boiron, nous nous lançons dans des raccourcis acrobatiques, à quatre pattes pour passer sous des troncs d'arbres au milieu d'un chénit végétal pour rejoindre le chemin. Pas de chance, il nous mène du côté de la rive impraticable du Boiron. Demi-tour.

Notre conseil : surtout, ne passez pas la passerelle à Roger.

Nous nous laissons guider par la rivière. Ça monte un peu. Pas de VTTistes fous, c'est cool, pardon amis cyclistes. Vous pouvez oublier tout ce qui roule, poussette et fauteuil.

Nous croisons beaucoup de chiens, des grappes de promeneurs, des places de pique-nique, toutes occupées par des familles ou des groupes d'amis qui profitent joyeusement du moment et du lieu.

Au niveau de l'autoroute et de la step de Lully un panneau didactique nous informe que nous sommes sur un « hot spot » de biodiversité qui abrite de nombreux amphibiens. La step dans le dos, nous profitons du point de vue boisé et verdoyant en essayant d'oublier l'odeur et le bruit de l'Al.

Un peu plus loin, nous franchissons le Boiron deux fois avec la légère impression de tourner en rond. Normal, il s'agit d'une boucle.

Enfin, une signalétique : Saint-Prex par le sentier de la truite.



© Marlyse Dutoit

La portion suivante devient plus physique, avec quelques montées et descentes courtes mais raides. À part un botaniste amateur, livre à la main et pas d'humeur causante, nous cheminons seules jusqu'à la route de Lussy.

Nous sommes en terrain connu : le sentier du Patrimoine avec ses panneaux rouge et blanc qui nous amène au chemin rose. Nous nous laissons descendre jusqu'au Vieux-Moulin.

Fin d'une magnifique promenade de 2 h 30.

Anne Devaux et Marlyse Dutoit



© Freepik

LA COMMUNE DE SAINT-PREX REJOINT UN NOUVEAU RÉSEAU D'ACCUEIL POUR ENFANTS

Dans une volonté de toujours mieux répondre aux besoins des familles, la Commune de Saint-Prex a décidé de quitter l'AJEMA (Accueil de jour des enfants Morges-Aubonne) pour intégrer l'AIRADT (Association intercommunale du réseau Dame Tartine), un réseau régional qui correspond à notre cercle scolaire de l'ASISE (Association Scolaire Intercommunale de Saint-Prex et Environs). Nous aurons ainsi un réseau d'accueil des enfants qui est aligné à notre périmètre scolaire. Nous pensons que de nombreuses synergies pourront en découler.

Évolution des enjeux

Depuis 2009, Saint-Prex faisait partie du réseau AJEMA, une adhésion motivée à l'époque par l'entrée en vigueur de la loi cantonale sur l'accueil de jour des enfants. Ce cadre légal imposait aux communes la mise en place d'une offre d'accueil diversifiée : préscolaire, parascolaire, accueil familial de jour et d'urgence. L'objectif était alors de mutualiser les ressources pour proposer un service de qualité aux familles vaudoises.

Aujourd'hui, les circonstances ont évolué. Plusieurs membres de l'AJEMA, dont la ville de Morges et l'ASSAGIE (Aubonne, Gimel, Etoy), vont quitter le réseau pour créer des structures adaptées à leurs besoins locaux. Dans ce contexte, Saint-Prex risquait de se retrouver en marge, entre ces différents réseaux, sans possibilité d'assurer une priorité d'accès pour ses habitants.

Continuité de l'accueil

Face à ces enjeux, et consciente de l'importance cruciale de la garde d'enfants pour concilier vie familiale et professionnelle, la Municipalité et le Conseil communal ont choisi de rejoindre l'AIRADT au 1^{er} janvier 2026. Ce réseau présente l'avantage d'être un réseau « employeur », offrant ainsi à notre Commune une marge de manœuvre plus large en matière de développement, de gestion et d'adaptation des services d'accueil.

Ce changement permettra d'assurer la continuité de l'accueil pour les enfants déjà placés, tout en garantissant une meilleure couverture des besoins à venir. La transition se veut douce et sans impact négatif pour les familles : aucun enfant ne perdra sa place actuelle, et les nouvelles places libérées permettront une continuité entre l'accueil préscolaire et parascolaire.

Cette nouvelle collaboration marque une étape positive et prometteuse pour Saint-Prex. Elle ouvre la voie à un accompagnement renforcé des familles, à une gestion plus souple des structures d'accueil et à une meilleure anticipation des besoins futurs. Nous nous réjouissons de cette évolution, qui illustre l'engagement de la Commune à proposer des solutions concrètes, durables et en phase avec les attentes de sa population.

Anthony Hennard

Info +

www.dame-tartine.ch

INFORMATION

Propriétaires d'un chauffage et/ou d'un chauffe-eau électriques :

Vous avez l'obligation d'annoncer vos installations auprès de la Direction de l'énergie (DGE-DIREN) ou auprès de votre distributeur d'énergie (gestionnaires de réseaux de distribution, fournisseurs d'énergie ou toute autre entité en charge du comptage d'électricité).

Date limite : fin juin 2025

Comment s'annoncer ?

Toutes les informations et le formulaire d'annonce sont disponibles sur :

vd.ch/chauffage-electrique

JUIN

Je 5, Balade Corajoud « Thème de l'histoire du Bourg », rdv à la gare de Saint-Prex

Je 5, Tirs militaires obligatoires, Stand Etoy

Ve 6, Parole et musique, Temple

Me 11, Séance d'information - Giron 2025, Place de fête du Giron

Sa 14, Portes ouvertes SIS Morget, Vergonausz

Me 18, Conseil Communal, Cherrat

Di 22, Trophée AGO, Vieux-Moulin

Ve 27, Aubade, Fanfare de la Verrerie, Cherrat

Di 29, Marché de Saint-Prex + Petit train, Bourg

JUILLET

Sa 5, Tournoi de la Troie, FC Amical, Vieux-Moulin

Di 6, Les Mordus, pétanque - Concours GAP, Vieux-Moulin

Di 27, Marché de Saint-Prex, Bourg

AOÛT

Ve 1^{er}, Fête nationale, avec la présence de Théo Gmür, champion paralympique de ski alpin, Vieux-Moulin

Ve 1^{er}, Association Bon'Boc - Plateau d'humour 100% Helvétique, Domaine Bon Boccard

Ve 8 & Sa 9, Eren Festival, Plage du Chauchy

Me 13 au Di 17, Giron 2025, Place de fête du Giron

Je 14, Tirs militaires obligatoires, Stand Etoy

Me 20, Conseil Communal, Domaine Bon Boccard

Di 24, CNT - Régate de la Pomme, Port de Taillecou

Me 27, Tour du Pays de Vaud, Cherrat. Attention, changement de la ligne de départ

Sa 30, Challenge Gottraux, Vieux-Moulin

Sa 30, Tirs militaires obligatoires, Stand Etoy

Di 31, Marché de Saint-Prex, Bourg

Info +

www.saint-prex.ch ▶ Saint-Prex ▶ Evénements



TRANSATS

« T'ES DE...SAINT-PREX » EN VENTE

Comment fait-on pour s'en procurer ?

Si vous souhaitez obtenir un transat, vous pouvez en faire la demande par courriel à:

chaiselongue@st-prex.ch

Prix: Fr. 45.- par chaise

Une confirmation vous sera envoyée avant le retrait à l'Administration communale.

IMPRESSUM

Administration :
journ@st-prex.ch

Municipal responsable :
[Jan von Overbeck](#)

Equipe de rédaction :
[Bénévoles de Saint-Prex](#)
Rédactrice en chef :
[Anne Devaux, Saint-Prex](#)

Mise en page :
[Marlyse Dutoit, Saint-Prex](#)
Impression :
[Imprimerie Hermann SA, Morges](#)



imprimé en
suisse